



Retrouvez aussi des informations
sur la page internet de Wuenheim :
<http://wuenheim.free.fr>

COMMUNE DE WUENHEIM

INFORMATIONS AUX HABITANTS

MARS 2017

JOURNEE CITOYENNE

WUENHEIM

20 MAI 2017

Chers habitants de Wuenheim,

La municipalité vous invite depuis plusieurs années à une Journée Citoyenne.
Cette journée conviviale permet de manifester une solidarité au service de la communauté villageoise
et de favoriser la rencontre des habitants qu'ils soient anciens, nouveaux, jeunes ou moins jeunes.
Nous comptons sur votre présence.

Le conseil municipal.

**Pour vous inscrire comme bénévole ce jour et nous permettre d'organiser au mieux la journée,
merci de déposer ce coupon au secrétariat de la mairie (ou dans la boîte aux lettres) avant le
29/04/2017.**

✂ -----
Nom : Prénom :
Adresse :
Tél : Mail :@.....

→ Combien de personnes de votre foyer souhaitent participer à cette journée ?

→ Dans quel type de chantier avez-vous envie de vous investir ?

Atelier	Responsable	Description	Intervenants
Vignoble	Bernard Horny	Pose de dalles alvéolées dans le chemin rural entre le « Kaltackerweg et le Mackerschierweg »	Syndicat Viticole
Pôle communal	OMSL	Remplacement du grillage du pôle communal Mise en place de bornes d'arrêt « parking »	
Cimetière 1	Michel Haennig	Murs : combler les fissures.	
Cimetière 2	Christophe Schaller	Allée centrale : Pose de sable stabilisé	
Fleurissement	Christiane Hassenforder	Plantations des massifs, bacs à fleurs et jardinières	
Couture	Catherine Emberger Annick Scherrer	Décorations et chemins de table pour fête de Noël des moins-jeunes	

Suite de la liste des ateliers au verso ----->

Suite de la liste des Ateliers

Enfants – de 10 ans	Stéphanie et Gabriel Seebert	Création de nichoirs pour oiseaux	
Enfants + de 10 ans	Fabienne Garcette	Peinture sur sujets en bois	
Bancs communaux	Christian Reeb	Rénovation des bancs communaux	

Le rendez-vous est fixé au 20 mai à 7h45 à la salle des fêtes d'où sera organisé le départ général vers les différents chantiers après la constitution des groupes de travail.

→Souhaitez-vous participer au repas (offre réservée uniquement aux participants à la journée citoyenne) ?
 Oui Combien de personnes ?..... Non



Retrouvez aussi des informations sur la page internet de Wuenheim : <http://wuenheim.free.fr>

ACTUALITES

P.L.U

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

CLUB FIDELIO

EMBAUCHES SAISONNIERES A L'ATELIER COMMUNAL

SITUATION DE VIGILANCE PAR RAPPORT A LA SECHERESSE

REFONTE DE LA LISTE ELECTORALE

PROCESSUS DE RECUEIL DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

FÊTE-DIEU ET ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 JUIN 2017

INFORMATIONS UTILES

CONTRAT DE MAINTENANCE « ECLAIRAGE PUBLIC »

ANIMATIONS POUR LES JEUNES DURANT L'ETE

ANIMATIONS POUR NOS JEUNES DURANT L'ETE

TRAVAUX DANS LE VIGNOBLE

MEDIABUS

RADAR DISSUASIF DE VITESSE

MANIFESTATIONS

JOURNEE CITOYENNE DU 20 MAI 2017

OPERATION « HAUT-RHIN PROPRE » DU 25 MARS 2017

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 08 MAI

QUELQUES REGLES QUI PARTICIPENT A LA QUALITE DE LA VIE DES VILLAGEOIS

DIVERS

INFORMATION APALIB

INFORMATION UDAF

INFORMATION GENDARMERIE

COMMUNE DE WUENHEIM INFORMATIONS AUX HABITANTS - MARS 2017

ACTUALITES

P.L.U

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.) ET TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) : ENQUÊTE PUBLIQUE

La procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit par l'enquête publique qui aura lieu du 19 avril au 19 mai 2017 inclus.

C'est M. Yves Gobillon, Ingénieur Divisionnaire de l'Agriculture et de l'Environnement retraité, qui a été désigné par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg pour assurer la mission de commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie les :

Mercredi 19/04/2017 de 9h à 11h45

Mardi 25/04/2017 de 14h à 18h

Vendredi 05/05/2017 de 13h à 16h

Vendredi 19/05/2017 de 13h à 17h



EVOLUTION REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) ECOLES-PERISCOLAIRE-TRANSPORT SCOLAIRE-TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) sans structuration juridique, s'est opéré entre quatre communes (Jungholtz, Rimbach, Rimbach-Zell et Wuenheim) en 2012.

Le périscolaire, associatif jusqu'en juin 2016, a été confié à une association professionnelle « les Pep Alsace » depuis la rentrée scolaire 2016/2017.

Afin que ces structures « RPI » et « périscolaire » bénéficient d'une structuration juridique pérenne et que les services évoluent, le Syndicat Intercommunal de ramassage des élèves de Jungholtz, Rimbach, Rimbach-Zell et Wuenheim a été transformé en syndicat à la carte à plusieurs compétences : scolaire, périscolaire, transport scolaire, temps d'activités périscolaires (TAP).

Pour la rentrée scolaire 2017/2018, la commune de Hartmannswiller rejoint ce syndicat.

Mme Christiane Hassenforder, Adjointe chargée des écoles est à votre écoute pour toute question relative au fonctionnement de l'école et du périscolaire.

Tél. 03.89.76.78.39.

·
:

SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER



La collecte 2017 a débuté le 13 mars 2017. Merci de bien vouloir réserver un bon accueil aux quêteurs : Mme Geneviève Felmy, MM. Daniel Rothenflug, François Siffert et Jean-Marc Wagner.

Si vous souhaitez participer de façon bénévole à cette quête, qui a lieu chaque année courant mars dans notre commune, veuillez vous adresser à la mairie ou contacter Mme Christiane Hassenforder, Adjoint.

Par avance, nous vous remercions pour votre engagement

ATELIER COMMUNAL

Pour l'année 2017, il n'y aura pas d'embauche saisonnière à l'atelier communal.

REFONTE DE LA LISTE ELECTORALE

L'année 2017 correspond à une refonte de la liste électorale. C'est ainsi que vous allez recevoir prochainement (avant le 20/04/2017) votre nouvelle carte électorale valable pour les années à venir (une enveloppe contenant toutes les cartes électorales du foyer).

Pour éviter toute confusion lors des élections, nous vous invitons à détruire les anciennes cartes encore en votre possession.

FÊTE-DIEU ET ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 JUIN 2017

En considération de la procession de la FETE-DIEU, le stationnement des véhicules est interdit dans la rue Principale, à partir de l'embranchement de la rue des Jardins jusqu'à l'angle formé par la rue du Col Amic et la Montée de Thierenbach le dimanche 18 juin 2017 entre 9h00 et 12h00 et la circulation sera momentanément interrompue au passage de la procession.

Ce même jour se déroulera le 2ème

CLUB FIDELIO

Le club « Fidélio » de Wuenheim invite les retraités (e) à venir se détendre les jeudis après-midi de 14h à 18h au Pôle Communal pour y passer un bon moment ensemble et jouer à la belote, au tarot, au rami ou tout autre jeu de société avec une pause à 16h autour d'un café et de gourmandise.

Renseignements auprès de M. Roland PROBST au 03 89 76 77

SITUATION DE VIGILANCE PAR RAPPORT A LA SECHERESSE DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

M. le Préfet du Haut-Rhin a pris un arrêté en date du 24/02/2017 plaçant le département du Haut-Rhin en situation de vigilance par rapport à la sécheresse.

Le présent arrêté, affiché en intégralité au tableau d'affichage de la mairie, a pour objet de sensibiliser tous les utilisateurs d'eau à la situation précoce d'étiage des rivières et des sources qui pourrait se traduire par une sécheresse exceptionnelle en 2017.

L'arrêté ne définit pas de mesures de restriction des usages de l'eau, mais recommande la plus grande vigilance à tous les usagers de l'eau et leur demande d'adopter une gestion économe de l'eau, afin de retarder ces éventuelles mesures de restriction.

DEMATERIALIZATION DU PROCESSUS DE RECUEIL DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

A compter du 28 mars 2017, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) feront l'objet d'un traitement dans l'application « titres électroniques sécurisés (TES), déjà utilisée pour les passeports.

En conséquence, seules les 27 mairies équipées de dispositif de recueil (DR) accueilleront les demandeurs de titres d'identité (CNI comme passeports) :

Altkirch – Andolsheim – Cernay – Colmar – Dannemarie – Ensisheim – Vignoble – Masevaux-Niederbruck -

Ferrette – Guebwiller – Habsheim – Huningue – Illzach – Kaysersberg – Mulhouse – Munster – Neuf-Brisach – Ribeauvillé – Rixheim – Rouffach – Saint-Amarin – Saint-Louis – Sainte-Marie-aux-Mines – Sierentz – Thann – Wintzenheim – Wittelsheim – Wittenheim

Des brochures, présentant la nouvelle démarche, sont à votre disposition au secrétariat de la mairie qui vous renseignera également à ce sujet.

INFORMATIONS UTILES

CONTRAT DE MAINTENANCE « ECLAIRAGE PUBLIC »

Dans le cadre du groupement de commandes diligenté par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, c'est la société « VIALIS » de Colmar qui a remporté le marché pour l'entretien de l'éclairage public de la commune.

Vous voudrez bien signaler au secrétariat de la mairie, dès survenance de la panne, le (s) éclairage (s) défectueux, car Vialis intervient au plus une fois par mois pour procéder aux réparations nécessaires.

ANIMATIONS POUR NOS JEUNES DURANT L'ETE

Depuis 12 ans, des activités sont proposées durant les congés de printemps ainsi qu'en juillet et août aux jeunes de 6 à 18 ans sous la responsabilité de l'Association « 4 pour 1 ».

Toute personne (ou association) acceptant de proposer une activité culturelle (musique, jeux de société...),

ou sportive (danse, ping-pong, pétanque ...) même pour une ou deux séances, est invitée à prendre contact avec Mme Christiane Hassenforder ou la mairie de Wuenheim pour tout renseignement. L'organisation, l'assurance et les dépenses sont prises en charge par l'association. Merci pour votre engagement.

TRAVAUX DANS LE VIGNOBLE PAR DES PARTICULIERS OU DES EXPLOITANTS : RAPPEL

Avant d'effectuer des travaux en bordure ou sur les chemins ruraux (couverture de fossé, curage, remblai de chemins, aménagement d'accès à une parcelle), les propriétaires de parcelles sont invités à se mettre en relation avec la mairie.



MEDIABUS

Une médiathèque mobile tous les mois dans votre commune le premier jeudi de 11h15 à 12h00, place de la salle des fêtes.

Site Internet de l'Association « 4 pour 1 » : <http://4pour1.free.fr>



RADAR DISSUASIF DE VITESSE : données récapitulatives et conclusions

Période	lieu	Vitesse limite	Usager avec excès supérieur 30 km/h	Usager avec excès supérieur 50 km/h	Usager avec excès supérieur 70 km/h
26/09/2016 au 27/10/2016	rue de la Fonderie	30 km/h	60,82%	0,22%	-
27/10/2016 au 22/12/2016	Montée de Thierenbach (sens descendant))	50km/h	-	30,04%	1,36%
22/12/2016 au 23/01/2017	rue Principale (sens montant)	30 km/h	84,64%	6,40%	-

CONCLUSION DES DONNEES ISSUES DU RADAR

La majorité des usagers ne respecte pas les zones 30. Lorsque la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h, la majorité des usagers respecte cette vitesse maximale autorisée mais des excès sont tout de même constatés.

Au cours du temps, on constate que le comportement des usagers ne s'améliore pas.

Respecter ces vitesses limites, c'est respecter la vie de nos enfants.

Les statistiques sont régulièrement transmises à la Gendarmerie Nationale.

MANIFESTATIONS



OPERATION « HAUT-RHIN PROPRE »

La Commune de Wuenheim participera à l'opération "Haut-Rhin propre" fixée au 25 mars 2017. Il est fait appel à tous les habitants.

Rendez-vous à 8h30, place de la mairie, le samedi 25 MARS 2017.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 08 MAI

A l'instar des années passées, l'Armistice du 08 Mai sera commémoré par une brève cérémonie au Monument aux Morts à 11h00. Elle sera suivie du traditionnel verre de l'amitié auquel sont invités les participants.

INFORMATION APALIB

Vous êtes une personne âgée et vous vous sentez seul(e) ?

Bénéficiez des « visites à domicile » par les bénévoles de l'association APALIB.

Entièrement gratuit, ce service vous offrira des moments de convivialité et d'échange avec un bénévole partageant les mêmes centres d'intérêt que vous.

Discussion, promenade, lecture, jeux de société... : retrouvez le plaisir de la rencontre !

La mise en place est simple : vous faites la demande, APALIB vous met en relation avec un bénévole, et si vous vous entendez bien avec ce bénévole, vous convenez ensemble du jour/heure de sa visite hebdomadaire.

Profitez également de l'aide administrative à domicile avec les bénévoles écrivains du lien

Ce service entièrement gratuit s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour chercher de l'aide auprès des professionnels et qui souvent restent sans solution à leurs problèmes. Les écrivains du lien vous aident à :

- lire, rédiger, comprendre un courrier
- trier et classer les documents
- faire des démarches auprès des professionnels (prise de rendez-vous, renseignements)
- remplir un formulaire, etc.

Vous souhaitez devenir bénévole
visiteur à domicile
ou écrivain du lien ?
Rejoignez notre équipe de
bénévoles

Contact : APALIB – Béata HAVREZ – Tel : 03 89 23 23 02

Réseau APA



QUELQUES REGLES QUI PARTICIPENT A LA QUALITE DE LA VIE DES VILLAGEOIS

Compte tenu des problèmes de propreté et de nuisances sonores régulièrement rencontrés, la Municipalité compte sur la compréhension et le civisme des habitants pour se conformer aux règles ci-après.

PROPRETE

Le règlement sanitaire départemental mentionne les devoirs de propreté incombant aux riverains (propriétaires ou locataires) de rue, route ou chemin public ou privé :

- nettoyage régulier des trottoirs et caniveaux
- désherbage sur toute la longueur des propriétés
- élagage des haies, arbustes ou arbres dépassant des propriétés

Par ailleurs, suite aux orages et rafales de vent de plus en plus fréquents et violents, il est recommandé à toutes les personnes concernées de procéder à l'élagage régulier des arbres à l'intérieur de leur propriété, ceci afin d'éviter qu'ils ne tombent sur la voie publique ou chez les voisins.

→ Ruisseau « Wuenheimerbach » : il est demandé de ne rien jeter, ni déposer dans le lit du ruisseau ou sur ses berges (pas de gravats, pas de tonte de gazon ou autre) et de procéder à l'enlèvement des arbres morts à proximité des berges du ruisseau, ceci sur toute la longueur du ruisseau situé sur le ban communal.

→ Respect du ban communal : il est demandé de veiller à l'environnement et de ne pas laisser traîner ou casser sciemment des bouteilles, de dégrader des sentiers communaux et l'abribus, place de Gaulle.

TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

Il est rappelé que l'utilisation d'engins et/ou d'outillage bruyants (tondeuses à gazon - tronçonneuses - disques - raboteuses) ne doit pas causer de gêne pour le voisinage et doit être évitée les dimanches et jours fériés. Cette gêne ne se fait pas uniquement sur l'intensité du bruit, mais aussi sur la durée !

DECHETS ET FEUX

Le brûlage à l'air libre (même en incinérateur individuel) ainsi que la production continue et prolongée de fumée épaisse sont interdits (Art. 84 et 99.9 du Règlement Sanitaire départemental).

L'utilisation de barbecue est autorisée sous conditions de ne pas "enfumer" ses voisins.

NOS AMIS LES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens :

- que les chiens doivent être tenus en laisse
- que leur divagation est strictement interdite
- qu'ils sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage
- qu'il ne faut pas laisser les chiens faire leurs besoins sur les trottoirs et autres rues (ou ruelles) publiques - qu'ils sont civilement responsables des dégâts ou accidents dont leur animal peut être la cause
- qu'il y a lieu de respecter la loi concernant les animaux dangereux et errants en application depuis le 01/07/1999.

Par ailleurs, il a été signalé par les locataires des chasses communales, une recrudescence de chiens non tenus en laisse dans la forêt et dans le vignoble.

VEHICULES A MOTEUR

Il est de plus en plus signalé en mairie des nuisances sonores dues aux motos et autres mobylettes bruyantes. A également été signalée la vitesse de certains véhicules dans le centre du village. Ces faits ont été transmis aux forces de l'ordre qui procéderont à des contrôles de vitesse et autres.

TRANQUILITE PUBLIQUE

La belle saison est propice aux activités de plein-air qui peuvent entraîner des désagréments pour les habitants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, feux, piscines, musique ...).

Nous vous remercions d'observer les règles usuelles en vue d'assurer la tranquillité publique et le respect du voisinage.

Par ailleurs, il est demandé à tous les utilisateurs du terrain d'activités, rue du Vieil Armand, de veiller à l'application du règlement d'utilisation affiché sur le terrain. L'accès aux véhicules deux roues, quatre roues et chevaux est interdit.

BACS A L'EXTERIEUR DU CIMETIERE : RAPPEL :

Il est rappelé que ces bacs sont strictement réservés aux déchets de fleurs et de plastique provenant du cimetière. Il est formellement interdit d'y déposer des végétaux extérieurs et autres sacs d'ordures ménagères.

NOS AMIS LES CHEVAUX

Plusieurs réclamations sont parvenues en mairie concernant la circulation des chevaux dans le village, notamment au sujet de la détérioration de chemins ruraux et des crottes en pleine rue ou sur la piste cyclable.

- Il est rappelé aux cavaliers :- de ne pas emprunter les chemins ruraux par temps de pluie,
- de ramasser les crottes principalement dans les rues macadamisées et sur les pistes cyclables.